

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

---

REGISTRE DES DELIBERATIONS

---

**Séance du 31 mars 2016**

**DCM N° 16-03-31-6**

**Objet : Versement de subventions à des associations contribuant au développement numérique.**

**Rapporteur: M. HEULLUY**

Depuis de nombreuses années, la Ville de Metz porte une stratégie de développement numérique, notamment au travers de l'aménagement numérique de son territoire, de la mise en oeuvre d'applications et services mobiles, de l'animation de lieux dédiés au numérique et dans son soutien à la réduction de la fracture numérique.

Cette stratégie s'exprime également au travers du dossier LORnTECH, porté par le pôle Métropolitain du Sillon Lorrain et labellisé French Tech en juin 2015, et de l'existence d'un pôle numérique pour l'incubation de talents et l'hébergement de startups au sein de TCRM-BLIDA.

Plusieurs associations ont contribué et contribuent au développement des usages numériques :

- Grand Est Numérique organise tous les ans des événements qui contribuent à l'échange entre acteurs économiques et à l'innovation : GEN3 en 2015 a rassemblé plus de 1000 participants issus de la Grande Région, et organise chaque année des événements propices à la création et la fixation de valeur sur le territoire,
- Metz Co-Working, qui rassemble une centaine de membres, exploite au sein de TCRM-BLIDA un espace de co-working et est un acteur majeur de l'animation du site,
- M-Design est un eco-fablab qui valorise le site TCRM-BLIDA dans ses actions de communication.

Ces associations poursuivront ces activités en 2016, en ligne avec les objectifs stratégiques de la Ville de Metz en matière de développement numérique.

Dans ce contexte, il est proposé d'attribuer les subventions suivantes :

- 10 000 euros à Grand Est Numérique, notamment pour le soutien à l'organisation du "startup weekend" et de GEN4 en septembre prochain,

- 4 000 euros à Metz Co-working, pour sa contribution à l'émergence de talents en lien avec LORnTECH Stimulation,
- 1 000 euros pour l'association M-Design.

Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice en cours.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

La Commission des Finances et des Ressources entendue,

**VU** les actions menées par les associations pour promouvoir le numérique sur le territoire messin,

**CONSIDERANT** l'importance des actions planifiées en 2016 par ces associations,

### **APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

#### **DECIDE :**

- **D'ATTRIBUER** des subventions pour un montant total de 15 000 euros aux associations suivantes :
  - Grand Est Numérique : 10 000 euros
  - Metz co-working : 4 000 euros
  - M-Design : 1 000 euros
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les conventions d'objectifs et de moyens, de partenariat, avenants et lettres de notification portant rappel de l'objet des subventions, de conditions d'utilisation ainsi que la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire

Le Conseiller Délégué,

Bernard HEULLUY

Service à l'origine de la DCM : Mission Ville numérique Commissions : Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions
--

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,  
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la  
date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 38 Absents : 17 Dont excusés : 7

**Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**